

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°03-2024-082

PUBLIÉ LE 26 JUIN 2024

Sommaire

03_DDFIP_Direction Départementale des Finances Publiques de l'Allier / Stratégie / Contrôle de Gestion / Qualité de Service

03-2024-06-26-00001 - Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts à compter du 1er juillet 2024 (1 page)

Page 3

03_Préf_Préfecture de l'Allier / Bureau du Cabinet

03-2024-06-20-00004 - Arrêté du 20 juin 2024 accordant trois médailles pour actes de courage et dévouement (1 page)

Page 5

03_DDFIP_Direction Départementale des
Finances Publiques de l'Allier

03-2024-06-26-00001

Liste des responsables de service disposant de la
délégation de signature en matière de
contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III
de l'article 408 de l'annexe II au code général des
impôts à compter du 1er juillet 2024

Direction départementale des Finances publiques de l'Allier

Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts à compter du 1^{er} juillet 2024

Nom - Prénom	Responsables des services
	Service des impôts des particuliers :
M. AUBRY Emmanuel	MONTLUCON
Mme CLAVIER Nathalie	MOULINS
M. REVON Pascal	VICHY
	Services à compétence départementale :
M. MARGOLLÉ Éric	Pôle Contrôle expertise
Mme BOURSON Florence	Pôle de Recouvrement spécialisé
Mme LUCCIONI Lisa	Brigade Départementale de vérification
M. MARGOLLÉ Éric	Pôle de Contrôle Revenus / Patrimoine
Mme BEAUMONT Catherine	Service de la publicité foncière et de l'enregistrement de l'Allier
M. DESCHAMPS Christophe	Service des impôts des entreprises de l'Allier
M. BALAVY Serge	Service départemental des impôts fonciers

03_Préf_Préfecture de l Allier

03-2024-06-20-00004

Arrêté du 20 juin 2024 accordant trois médailles
pour actes de courage et dévouement



**PRÉFÈTE
DE L'ALLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet de la préfète
Bureau du cabinet
et de la Communication interministérielle**

N° 1315 /2024

ARRÊTÉ
Accordant trois médailles
pour acte de courage et de dévouement
échelon bronze

La préfète de l'Allier
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite
Chevalier des Palmes Académiques

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924,

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement,

Vu le rapport circonstancié du Commissaire de police Julien CHARRAT, du 14 mai 2024, relatant le comportement exemplaire des brigadiers-chefs François DEROLEZ, Sylvain DOUCHEMENT et du policier-adjoint Laurent COUVELARD intervenus le 1^{er} avril 2024, lors d'un incendie d'appartement au sein d'un immeuble situé 05 place de la victoire à Vichy.

Considérant le courage, la réactivité et le sang froid des brigadiers-chefs François DEROLEZ, Sylvain DOUCHEMENT et du policier-adjoint Laurent COUVELARD ayant permis de sauver des vies.

Sur proposition du directeur de cabinet,

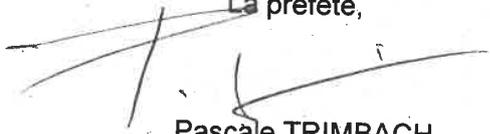
ARRETE

Article 1^{er} : Trois médailles pour acte de courage et de dévouement échelon bronze sont décernées aux brigadiers-chefs François DEROLEZ, Sylvain DOUCHEMENT ainsi qu'au policier-adjoint Laurent COUVELARD.

Article 2 : Monsieur le secrétaire général et Monsieur le directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Allier.

Moulins, le 20/6/2024.

La préfète,


Pascale TRIMBACH